

COMMUNIQUE DE PRESSE

Organisation d'une journée wallonne des préposés le samedi 10 septembre prochain !

Hygea, en collaboration avec les intercommunales wallonnes de gestion des déchets, **organisera le samedi 10 septembre 2016 une grande journée de mise à l'honneur des préposés des Ecoparcs**. Une journée placée sous le signe de l'échange et de l'humour afin de renforcer les liens entre les préposés et les visiteurs des Ecoparcs.

Le thème général de cette journée sera : « **Le sourire, c'est contagieux** ». Ce sera l'occasion de rappeler au travers de quelques illustrations humoristiques quelques règles élémentaires de courtoisie, indispensable pour que votre visite à l'Ecoparc se passe dans les meilleures conditions.

Au travers de cette campagne, Hygea a décidé de mettre l'accent sur quatre thématiques en particulier :

- l'agressivité envers les préposés avec le slogan « Ici, on trie aussi son langage » ;
- le tri des encombrants pour améliorer encore le recyclage des déchets ;
- la courtoisie au travers de la mise en avant d'une relation positive entre préposé et usager avec humour ;
- l'importance d'aplatir les papiers-cartons afin de limiter l'encombrement dans le conteneur et donc assurer sa disponibilité pour les autres usagers.

Le sourire, c'est contagieux... On a tous ses petits tracas mais restons courtois

Bonne humeur et courtoisie sont les bases d'un savoir-être dans les Ecoparcs. Pas toujours facile pour le citoyen d'attendre son tour ! Et, pour le préposé d'être disponible au moment opportun ! Chacun se presse aux portes des Ecoparcs pour vite vider son coffre ou sa remorque ... certains perdent parfois patience, les règles élémentaires de courtoisie s'oublent vite ! Les sourires disparaissent, le ton peut parfois monter au détriment de l'écoute et du dialogue.



Et pourtant, avec le sourire, c'est tellement plus agréable !

A l'aide d'une vidéo, découvrez sous le regard de Paul, un utilisateur des Ecoparcs et de, Serge, un préposé, comment une journée peut se dérouler dans un Ecoparc. Avec humour, chacun pourra y trouver sagesse et pistes de réflexions ! Visionnez la vidéo sur le site <http://www.hygea.be/news/316/30/Organisation-d-une-journee-wallonne-des-preposes-le-samedi-10-septembre-prochain.html>.

L'Ecoparc n'est pas une grande poubelle !

L'Ecoparc est aujourd'hui devenu un outil incontournable de tri et de valorisation des déchets. Il s'agit d'un service complémentaire aux collectes en porte-à-porte des sacs payants, des PMC et papiers-cartons ou bien encore aux bulles à verre, etc. C'est un site aménagé pour accueillir certains types de déchets, préalablement triés, issus de l'activité « normale » des ménages. Mais tout ne peut pas y être jeté ... Il y a des règles qui doivent être respectées par l'ensemble des utilisateurs. Les préposés sont là pour vous guider et répondre à toutes vos questions.



Petit rappel des règles à respecter dans les Ecoparcs

- Avant de vous rendre à l'Ecoparc, vous devez au préalable trier vos déchets suivant les différentes catégories : vous éviterez l'engorgement de l'Ecoparc et gagnerez du temps.
- Pensez à bâcher votre remorque pour éviter l'envol des déchets le long des routes.
- Une fois dans le parc, chaque déchet doit être jeté dans le bon conteneur. Suivez les indications du préposé pour ne pas vous tromper.
- Votre véhicule est stationné au plus près des conteneurs afin d'éviter de gêner le déplacement des autres véhicules. Veillez également à couper votre moteur lors du déchargement.
- N'apportez pas plus de 3 m³ de déchets par jour, toutes matières confondues, afin que chacun profite de la disponibilité des conteneurs.
- Si le conteneur approprié est plein, vous serez invité à déposer vos déchets dans un autre Ecoparc.
- Des brosses sont à la disposition de tous pour nettoyer les déchets tombés par terre.
- Les caisses de papiers-cartons doivent être dépliées et écrasées pour optimiser le remplissage des conteneurs.

Rendez-vous le 10 septembre dans votre Ecoparc !

Pour tout renseignement complémentaire, contactez Hygea par téléphone au 065/87.90.90 ou via email : hygea@hygea.be.